



Euro-Rolling Ifop-Fiducial 2024 (24/05/2024)

Notice technique



FD / FK / LJ N° 120700

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / François Kraus / Louise Jussian

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

MAI 2024

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude Ifop-Fiducial pour LCI, Le Figaro et Sud Radio

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 362** personnes inscrites sur les listes électorales, extrait d'un échantillon de **1 500** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 21 au 24 mai 2024.

Conditions

d'interrogation

Les questions ont été placées à la suite des questions permettant d'établir les quotas.

Tout interviewé ayant complété un questionnaire a obtenu des points cumulables pour une valeur inférieure à 1 euro.

L'enquête a fait l'objet d'un redressement sociodémographique (données INSEE 2020) et d'un redressement politique sur la base de la reconstitution des votes suivants : présidentielle 2022 1^{er} tour, européennes 2019.

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
Taille de l'échantillon	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 100	1,3	1,8	2,4	2,7	2,9	3,0
1 200	1,2	1,7	2,3	2,6	2,8	2,8
1 300	1,2	1,6	2,2	2,5	2,7	2,7
1 400	1,1	1,6	2,1	2,4	2,6	2,6
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 300** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,6**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,4% et 12,6%.

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 400** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,6**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,4% et 12,6%.

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 500** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,5**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,5% et 11,5%.

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **2 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,3**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,7% et 11,3%.

Structure de l'échantillon

	Brut (%)	Redressé (%)
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Homme	46,9	47,6
Femme	53,1	52,4
AGE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
18 à 24 ans	9,7	10,2
25 à 34 ans	12,3	15,1
34 à 49 ans	25,3	24,6
50 à 64 ans	25,9	24,6
65 ans et plus	26,7	25,5
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Agriculteur	0,9	0,9
Artisan, commerçant	3,1	3,6
Cadre et profession intellectuelle sup.	10,4	9,6
Profession intermédiaire	14,3	14,2
Employé	17,6	16,0
Ouvrier	10,6	12,4
Retraités	29,9	28,3
Autres inactifs	13,3	14,8
REGION		
Grand-Est	8,3	8,6
Nouvelle-Aquitaine	9,5	9,5
Auvergne-Rhône-Alpes	12,1	12,3
Bourgogne-Franche-Comté	4,7	4,4
Bretagne	5,2	5,2
Centre-Val de Loire	4,1	4,0
Ile-de-France	18,1	18,4
Occitanie	9,2	9,2
Hauts-de-France	9,6	9,1
Normandie	5,1	5,1
Pays de la Loire	6,3	5,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse	7,7	8,5
CATEGORIE D'AGGLOMERATION		
Commune rurale	21,6	21,2
Unité urbaine de 2 000 à 19 999 hab.	17,4	18,2
Unité urbaine de 20 000 à 99 999 hab.	13,9	13,9
Unité urbaine de 100 000 à 1 999 999 hab.	31,3	30,3
Unité urbaine de Paris	15,7	16,4
TOTAL	100,0	100,0

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

Reconstitution du 1^{er} tour de l'élec. présidentielle 2022

	Brut (%)	Redressé (%)
Nathalie Arthaud	1,4	0,6
Philippe Poutou	2,3	0,8
Fabien Roussel	3,5	2,3
Jean-Luc Mélenchon	16,1	21,5
Anne Hidalgo	1,9	1,7
Yannick Jadot	5,4	4,6
Emmanuel Macron	26,1	27,8
Valérie Pécresse	6,5	4,8
Nicolas Dupont-Aignan	3,3	2,1
Marine Le Pen	25,0	23,5
Éric Zemmour	5,0	7,1
Jean Lassalle	3,4	3,2
TOTAL	100,0	100,0
Ne se prononcent pas	28,2	

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

Reconstitution des élections européennes de 2019

	Brut (%)	Redressé (%)
La liste de Lutte Ouvrière	2,7	0,8
La liste du Parti Communiste	3,0	2,5
La liste de La France Insoumise	7,2	6,2
La liste de Génération.s	3,1	3,3
La liste du Parti Socialiste	8,7	6,2
La liste d'Europe Ecologie Les Verts	10,7	13,5
La liste de La République en Marche et du Modem	18,9	22,4
La liste de l'UDI	0,3	2,5
La liste des Républicains	10,9	8,5
La liste de Debout La France	1,1	1,7
La liste du Rassemblement National	26,3	23,3
Les listes des Patriotes et de l'Union Populaire Républicaine	1,8	1,7
Une autre liste	4,1	5,6
TOTAL	100,0	100,0
Ne se prononcent pas	51,0	

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

L'intention d'aller voter aux élections européennes

Question : *[Aux personnes inscrites sur les listes électorales]* Vous personnellement, envisagez-vous d'aller voter aux élections européennes qui auront lieu le 9 juin 2024 ?

Base : Ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales	Brut (%)	Redressé (%)
Oui	88,0	87,2
Non	12,0	12,8
TOTAL	100,0	100,0

Question : *[Aux personnes inscrites sur les listes électorales envisageant d'aller voter aux élections européennes]* Et diriez-vous que... ?

	Brut (%)	Redressé (%)
C'est tout à fait certain	66,6	66,4
C'est pratiquement certain	22,6	22,3
Il y a de grandes chances	8,9	9,3
Ce n'est pas certain	1,8	2,0
TOTAL	100,0	100,0

Question : *[Aux personnes inscrites sur les listes électorales]* Nous aimerions mesurer précisément la probabilité que vous alliez voter aux prochaines élections européennes qui auront lieu le 9 juin prochain. A partir d'une échelle allant de 1 à 10, 10 signifiant que vous êtes tout à fait certain d'aller voter, et 1 que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter, pouvez-vous indiquer où vous vous situez personnellement sur une telle échelle aujourd'hui ?

Base : Ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales	Brut (%)	Redressé (%)
Notes 1 à 9	46,8	47,0
Note 10	53,2	53,0
TOTAL	100,0	100,0

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

L'intention de vote aux prochaines élections européennes

Question : Si dimanche prochain devaient se dérouler les élections européennes, pour laquelle des listes suivantes y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?

- En pourcentage des suffrages exprimés -

Base : Ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales ¹	Résultats publiés (%)
La liste de LO conduite par Nathalie Arthaud	0,5
La liste du NPA-Révolutionnaire conduite par Selma Labib	0,5
La liste du PRC conduite par Olivier Terrien	0,0
La liste du PT conduite par Camille Adoue	0,0
La liste de l'Association nationale des communistes conduite par Charles Hoareau	0,5
La liste de la France insoumise conduite par Manon Aubry	7,5
La liste de la Gauche Unie du Parti communiste et du MRC conduite par Léon Deffontaines	2,0
La liste du Parti socialiste et de Place Publique conduite par Raphaël Glucksmann	14,5
La liste de République souveraine conduite par Georges Kuzmanovic	0,0
La liste de PACE - Parti des citoyens européens conduite par Audric Alexandre	0,0
La liste « Pour une autre Europe » conduite par Jean-Marc Fortané	0,0
La liste du Parti Radical de Gauche, de Régions et Peuples Solidaires et du Mouvement des citoyens conduite par Guillaume Lacroix	0,0
La liste « Changer l'Europe » de Nouvelle Donne conduite par Pierre Larrouturou	0,0
La liste des Écologistes (ex-Europe Écologie Les Verts) conduite par Marie Toussaint	5,0
La liste « Écologiste au centre » conduite par Jean-Marc Governatori	0,5
La liste du Parti animaliste conduite par Hélène Thouy	1,5
La liste d'Equinoxe conduite par Marine Cholley	0,0
La liste « Paix et Décroissance » conduite par Michel Simonin	0,0
La liste de la Ruche citoyenne conduite par Lorys Elmayan	0,0
La liste Ecologie positive et territoires conduite par Yann Wehring	0,5
La liste de Renaissance, du Modem, d'Horizons et de l'UDI conduite par Valérie Hayer	16,0
La liste des Républicains conduite par François-Xavier Bellamy	7,5

¹ Sur toutes les personnes inscrites sur les listes électorales interrogées, 983 personnes ont exprimé une intention de vote. Sur toutes les personnes inscrites sur les listes électorales et certaines d'aller voter interrogées, 669 personnes ont exprimé une intention de vote.

La liste de l'Alliance rurale conduite par Jean Lassalle	1,0
La liste de Reconquête conduite par Marion Maréchal	6,5
La liste du Rassemblement National conduite par Jordan Bardella	33,0
La liste de l'UPR conduite par François Asselineau	0,5
La liste des Patriotes et de la Voie du peuple conduite par Florian Philippot	1,5
La liste de Forteresse Europe conduite par Pierre-Marie Bonneau	0,0
La liste « France Libre » conduite par Francis Lalanne	0,5
La liste « Free Palestine Party » soutenue par l'Union des démocrates musulmans français et conduite par Nagib Azergui	0,0
La liste du Parti Pirate conduite par Caroline Zorn	0,0
La liste de Démocratie représentative conduite par Hamada Traoré	0,0
La liste « Espéranto langue commune » conduite par Laure Patas d'Illiers	0,0
La liste de Rester libre conduite par Edouard Husson	0,0
La liste « Défendre les enfants » conduite par Gaël Coste-Meunier	0,5
La liste « Pour une humanité souveraine » conduite par Fidèle	0,0
La liste « Pour une démocratie réelle : décidons nous-mêmes » conduite par Philippe Ponge	0,0
TOTAL	100,0
Ne se prononcent pas	27,8

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

La sûreté du choix aux élections européennes

Question : [Aux personnes ayant exprimé une intention de vote] Diriez-vous que vous êtes sûr(e) de votre choix ou que vous pouvez encore changer d'avis ?

Base : Ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales	Brut (%)	Redressé (%)
Vous êtes sûr(e) de votre choix	73,2	72,9
Vous pouvez encore changer d'avis	26,8	27,1
TOTAL	100,0	100,0

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

Le pronostic de victoire aux élections européennes

Question : [Aux personnes inscrites sur les listes électorales] Selon vous, en France, quelle liste arrivera en tête lors de ces élections européennes ?

Base : Ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales	Brut (%)	Redressé (%)
La liste de La France Insoumise	3,2	3,4
La liste du Parti socialiste et de Place Publique	2,6	2,5
La liste des Écologistes (ex-Europe Écologie Les Verts)	1,8	1,2
La liste de Renaissance, du Modem, d'Horizons et de l'UDI	5,1	5,3
La liste des Républicains	4,5	3,8
La liste de Reconquête	1,3	1,4
La liste du Rassemblement National	52,7	54,0
Une liste d'une autre formation politique	0,7	0,8
Vous ne savez pas	28,0	27,6
TOTAL	100,0	100,0

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.